Offiffial.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes 4 fr. 25 8 fr. 15 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

· Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directour M. DAROLLE, Co-Directeur - L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....) RÉCLAMES 3° page (- d° -).....

80 cent.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département,

LES ÉVÉNEMENTS

L'ouverture de la Conférence de Gênes. Une tentative des Soviets. - Encore un attentat contre des soldats francais! - Le Reich repousse les demandes de la Commission des Réparations.

Il n'est guère possible d'inférer comment s'orienteront les négociations de Gênes en s'appuyant sur les paroles prononcées au cours de la séance d'inauguration de la Conférence.

Les orateurs, en définitive, sont venus affirmer que les pays qu'ils représentaient étaient animés de la meilleure volonté et que chacun s'emploierait de son mieux au succès de l'entreprise.

N'était-ce certain propos de Tchit-chérine, le chef de la délégation russe, qui a provoqué un incident et une mise au point nécessaire, il n'y aurait pas lieu de s'attarder aux actes de ce premier contact.

Mais Tchitcherine a tenté de sortir du programme, arrêté à Cannes, de la Conférence : il a soulevé incidemment le problème de la limitation des armements pour assurer que les Soviets étaient tout disposés à désarmer à la condition que tous les autres pays suivissent leur exemple.

Indication, promesse intéressantes certes, mais qui avaient l'inconvénient d'être étrangères au pro-

M. Barthou a eu pleinement raison de protester contre cet essai de déviation: il importe, si l'on veut assurer le succès des entretiens actuels, d'éviter tout ce qui pourrait susciter des divergences de vues inu-

Ce n'est pas à dire d'ailleurs que le problème de la limitation des armements ne doive être posé nulle part ni jamais.

En aucune façon. Mais la Conférence de Gênes n'est nullement désignée pour l'examiner. Seule la Société des Nations, nous l'avons maintes fois montré, possède le crédit et l'autorité indispensables pour l'envisager avec profit.

Et puis, quelles précautions, quelles garanties ne doivent pas être prises, si l'on veut éviter d'aboutir à une scandaleuse duperie?

A l'heure même où elle était formulée, cette proposition de désarmement recevait de l'Allemagne une réponse douloureuse et combien grave! Et quel avertissement à la mé-

siance que cette tragique réponse : vingt soldats français tués ou blessés grièvement par l'explosion d'une mine placée, dans une criminelle intention, au seuil d'un dépôt clandestin d'armes!

Ainsi, non contente de poursuivre résolument la fabrication et la dissimulation des armes et munitions, l'Allemagne s'acharne contre nos soldats chargés de perquisitionner et de réaliser, si possible, le désarmement du Reich, plus belliqueux que jamais. Voilà où nous conduit une bien-

veillance coupable à l'égard de l'Allemagne!

Il y a quelques mois, de véritables guets-apens étaient montés contre nos soldats et beaucoup d'entre eux payaient de leur vie l'impénitence de tels crimes.

Il y a quelques jours à peine, c'est un officier belge qu'on assassinait lachement.

La série des meurtres continue! Qu'on le veuille ou non, la guerre n'est pas finie: l'Allemagne ignore sans doute la signature de la paix; elle prolonge les hostilités!

L'heure est venue, semble-t-il, d'agir énergiquement et de rappeler, explicitement, à l'Allemagne quelle est sa situation exacte et quelles sont les obligations qui découlent de sa défaite.

Et quoi! C'est au moment même où les Alliés, dans leur clémence presque exagérée, daignent permettre à l'Allemagne de reprendre place au milieu des nations civilisées, malgré toutes ses défaillances, qu'elle s'abandonne aux plus révoltants at-

tentats? Pense-t-elle collaborer, ainsi, à la réconciliation des peuples?

Attend-elle, de pareils crimes renouvelés, un renouveau de générosité de la part des Alliés et un nouvel allègement de ses charges?

Nous voulons espérer que les Alliés finiront par comprendre, devant l'évidence éclatante des faits, qu'un changement de méthodes s'impose à l'égard de l'Allemagne, si l'on veut vraiment éviter les pires catastro-

Ce n'est malheureusement pas l'unique grief que la France ait à formuler au sujet de la conduite de l'Allemagne!

La Commission des Réparations vient enfin de recevoir, en effet, la réponse du gouvernement de Berlin à ses dernières demandes. Comme on pouvait s'y attendre,

c'est bien une fin de non-recevoir qu'oppose le chancelier Wirth aux réclamations présentées par la Commissions des Réparations.

Le D' Wirth expose tout d'abord que la dépréciation continue du mark, si elle n'est enrayée, menace de détruire à la fois la vitalité et la solvabilité de l'Allemagne. Les paiements en or auraient pour effet, ajoute-t-il, d'accélérer cette dévalorisațion. Seul un emprunt extérieur pourrait permettre, en assainissant le change, d'effectuer des versements en espèces.

C'est pourquoi, le chancelier re-fuse d'accroître la charge contributive du Reich : aucun impôt nouveau, aucun accroissement d'impôts, tel est son programme.

De même, tout projet de contrôle financier est repoussé énergiquement: on le tient pour incompatible avec la souveraineté de l'Etat.

Il est possible que les exigences formulées par la Commission des Réparations paraissent grandes au cabinet de Berlin.

Elles sont sévères à coup sûr ! Mais à qui incombe la responsabilité de leur établissement ?

Si l'Allemagne avait consenti un léger effort de réparations, si elle n'avait pas systématiquement organisé la faillite de sa situation d'Etat, les Alliés ne la contraindraient pas aujourd'húi à accepter des mesures qu'elle trouve exorbitantes.

Et ces mesures paraissent d'autant plus exorbitantes Outre-Rhin qu'on s'est par trop bien accoutumé aux faiblesses des Alliés. Un acte d'énergie de leur part sur-

prend et déconcerte. On clame à la tyrannie!

Est-ce trop demander à la Commission des Réparations que d'attendre d'elle le maintien pur et simple de ces décisions, ou le retour aux clauses du Traité?

M. DAROLLE.

INFORMATIONS

L'Angleterre et la créance américaine

Le gouvernement britannique a envoyé une note au gouvernement des Etats-Unis pour lui faire savoir qu'il ne mettait pas en question la revendication américaine pour le paiement des frais des troupes d'occupations américaines en Rhénanie. Le gouvernement britannique, qui

désire qu'une solution aussi rapide que possible soit donnée à cette question va entrer en relations avec les gouvernements alliés intéressés à ce sujet.

Ils ne veulent toujours pas payer

On affirme que M. Ratheneau serait allé trouver les délégués d'une puissance alliée, pour que celle-ci demande que les réparations soient remises en cause, afin que l'Allemagne n'ait pas à payer les échéances du mois de mai.

Bien entendu, le délégué allemand a été éconduit.

Les bénéfices de guerre

Poursuivi pour dissimulation de 1 million de francs de bénéfices de guerre, un ancien loueur de wagonsréservoirs, nommé Barodu, a été condamné par le tribunal correctionnel de Montpellier à 2 ans de prison, et 10.000 francs d'amende.

Une nouvelle fusillade

en Haute-Silésie Des coups de feu ont été tirés dimanche, à Lanau (Haute-Silésie), sur un train venant de Preiskretschar. Il en est résulté une fusillade

générale qui a eu sa répercussion dans toute la région minière. On signale quelques blessés.

L'armistice gréco-ture

Les journaux reproduisent une dépêche d'Athènes suivant laquelle un télégramme de Smyrne annonce que le grand quartier général a caté goriquement rejeté les propositions d'armistice avec les Turcs qui por tent sur le déplacement de l'armée grecque de la ligne Afloum-Kara-Hissar-Eski-Cheir.

Les épidémies en Russie

Les nouvelles transmises de Russie à la Croix-Rouge sont fort alarmantes. Les foyers d'épidémle s'étendent avec une rapidité terrifiante dans tout le sud de la Russie et dans l'Ukraine.

A Saratoff, le typhus sévit avec une violence terrible; à Kiew et dans les grandes villes de l'Ukraine, on signale de nombreux cas de choléra; enfin, dans les localités qui s trouvent le long de la mer Caspienne et de la mer Noire, la peste pulmonaire a fait son apparition.

Une débâcle des glaces

Une catastrophe a été causée à Dwinsk par la débâcle des glaces. Sur la Dvina d'énormes glaçons s'accumulèrent et barrèrent complètement le cours de la rivière.

Ce barrage provoqua une crue qui atteignit rapidement dix mètres de hauteur et inonda la ville. On estime que 200 habitants ont été novés. Ce n'est que quand le barrage de glace fut détruit à coups de canons par l'artillerie de la garnison que la rivière put reprendre son cours nor-

Les Espagnols voudraient bien la collaboration militaire de la France au Maroc

On parle beaucoup, depuis quel-que temps, surtout depuis le passage du maréchal Lyautey à Madrid, d'une collaboration militaire francoespagnole pour assurer une rapide pacification du Maroc. La « Correspondencia Militar » croit que la pré-sence du général Bérenguer à Fez, où il ira saluer le président de la République, n'est pas seulement un acte de courtoisie; le haut-commissaire aurait pour mission de faire connaître le désir du gouvernement espagnol de voir établir une entente pour empêcher les rebelles de passer, d'une zone à l'autre pour échapper au châtiment.

Il est curieux de voir donner comme principal argument, en faveur de cette collaboration, qu'elle serait une compensation des services rendus par l'Espagne pendant la guerre.

Tirages financiers FONCIÈRES 1903

Tirage du 11 avril 1922 Le n° 104.717 gagne 100.000 fr. Le n° 109.661 gagne 30.000 fr. 8 numéros gagnent chacun 5.000 francs; 130 numéros gagnent cha-

cun 1.000 francs.

Dans le Journal du Lot du 7 avril,

nous avons parlé des « folles dépenses nécessitées pour la remise en état des magnifiques hôtels où les employés d'administrations qu'on y avait logés temporairement se conduisirent comme des vandales. »

Ces dégâts, disions-nous, avaient été commis dans les hôtels, le Claridge et le Carlton et s'élevaient à 2.834.000 francs.

Une lettre que nous recevons nous déclare que ce chiffre est certainement exagéré. Nous devons donc donner des précisions, c'est-à-dire

des chiffres à notre correspondant anonyme. Que ce correspondant sache, d'abord, que l'hôtel Claridge était occupé par le ministère de l'armement, mais, surtout que ce correspondant retienne bien que l'hôtel Carlton était occupé par le sous-se-

crétariat du ravitaillement. Ces deux

points fixés, il commencera à comprendre que les chiffres que nous avons publiés au sujet des dégradations faites dans ces hôtels, magnifiques immeubles de l'Avenue des Champs-Elysées, à Paris, ne sont pas exagérés.

Au surplus, nous le prouvons par ces détails précis que nous communique le Réveil Economique, très bien informé, et qui furent signalés au Parlement.

Ces hôtels splendides furent mis littéralement au pillage par les nouveaux occupants qui avaient, d'ailleurs, négligé de dresser le moindre inventaire. Des lits, des armoires superbes devenus inutiles furent jetés en vrac dans les combles. Par contre, ces messieurs et ces dames des deux ministères trouvèrent naturel de s'asseoir sur des chaises ou des fauteuils valant des sommes considérables. Quant aux lampes, appliques, pendules, candélabres, bibelots de toutes sortes, ils disparurent comme par enchantement.

Rideaux et tentures furent lacérés ou tachés d'encre; bref, quand, non sans peine, on parvint à faire lâcher prise aux services qui s'étaient abattus sur les deux hôtels de l'Avenue des Champs-Elysées, les propriétaires vinrent présenter à l'Etat l'addition des dégradations et des détournements d'objets mobiliers commis par ces nouveaux vandales.

Au Claridge, il fallut payer pour deux millions de dégâts. Au Carlton, la première note présentée après expertise judiciaire s'élève à 834.546 francs, ainsi décomposés : 1. Dégâts immobiliers et réparations locatives, 415.000 francs ; 2. Dégâts mobiliers et manquants, 400.000 francs, plus 19.546 francs pour les honoraires des experts, soit au total 834.546 fr. Ce n'est là qu'un premier acompte. Il restera à payer l'indemnité d'occupation. L'Etat offre de payer 200.000 francs par an. La Société du Carlton en réclame davantage. Quand on sera d'accord, le Carlton arrivera à coûter deux millions, comme le Claridge.

Et la Chambre, puisque l'Etat avait été contraint de payer par décision judiciaire, a voté les 834.546 francs demandés pour le Carlton.

Eh bien! Est-ce que l'affaire en restera-là? Est-ce qu'on se contentera d'une protestation à la tribune du Parlement et d'un vote de blâme contre les auteurs des actes de vandalisme commis dans ces hôtels?

Il doit bien y avoir des responsables? Nous le disions encore ces jours derniers, l'expérience est faite depuis longtemps: non, il n'y a pas de responsables.

Nous espérons que notre correspondant anonyme sera content des renseignements précis que nous lui donnons ci-dessus au sujet du montant des dégâts commis dans le Claridge et le Carlton par les bureaux de l'armement et par les services du ravitaillement. Ces derniers services, surtout, et leurs agents n'ont-ils pas été appréciés à leur aune?

LOUIS BONNET.

Mutations

M. Moreau de Bellaing, capitaine,

à l'Etat-Major particulier de l'Infanterie, détaché à l'Etat-Major de la 33° division, affecté au 7° d'Infanterie, est détaché provisoirement au 16° tirailleurs sénégalais. M. Coueron, lieutenant au 7° d'In-

->国<---

fanterie est affecté au 108° (convenances personnelles).

Finances

Notre compatriote M. Valmary est nommé commis titulaire de trésorerie de 5º classe dans le Lot.

Subvention

Le ministre de l'Agriculture a adressé à M. Emile Delmas, l'actif député du Lot, la lettre suivante : Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention sur une demande qui m'aurait été adressée par un groupe de propriétaires de la commune de Lissac, en vue d'obtenir une subvention pour la construction d'un chemin allant de Dreuilhes à Fontaubar.

voir que mon Administration n'a pas été encore saisie de cette affaire. Toutefois bonne note est prise de votre recommandation, et vous pouvez être assuré que dès que la de-

J'ai l'honneur de vous faire sa-

mande en question me sera parvenue je ne perdrai pas de vue votre recommandation. Veuillez agréer, etc., etc...

Question au ministre

des travaux publics M. Delmas, député, demande à M. le ministre des travaux publics : 1° si un commis des postes qui a obtenu une dérogation-santé, pour une région, en 1920, doit repasser une contre-visite avant sa nomination, en 1922; 2° s'il peut, dans le cas où le comité médical reconnaît sa santé améliorée à cette contre-visite et supprime sa dérogation, remplir une fiche de vœux et prendre rang au tabeau des mutations de 1920, ou s'il doit attendre les feuilles signalétiques de 1923 pour formuler une nouvelle demande.

Réponse. — Réponse affirmative; la demande prend rang au tableau des mutations, à la date à laquelle elle aurait pu, normalement être formulée, c'est-à-dire celle de l'établissement des feuilles de vœux qui ont suivi (millésime 1921).

Inspection générale

Le général Guillaumat, membre du conseil supérieur de la guerre, est arrivé à Cahors mardi à 11 h. 59 venant de Toulouse, pour inspecter le 7° régiment d'Infanterie. Il est reparti le soir par l'express de 20 h. 20.

Enseignement primaire

L'Inspection Académique nous communique la note suivante : Poste vacant : Lagardelle (école

Les demandes devront parvenirà l'Inspection Académique par la voie hiérarchique avant le 20 avril courant terme de rigueur.

Eaux et forêts

M. Gaurel (Georges), ex-caporal au 502° régiment de chars de combats, demeurant à Cahors rue du Châteaudu-Roi, est nommé garde domanial des eaux et forêts de 6° classe, au poste non logé de Valdrôme (Drôme), tirage n° 22 de la chefferie de Luc. Félicitations.

Obsèques

Mercredi soir, à 2 heures, ont été célébrées les obsèques du regretté M. Charles Labie, receveur des établissements de bienfaisance de Ca-

Une foule nombreuse d'amis a suivi le char funèbre et a témoigné à la famille de vives sympathies. Nous renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conférence

M. Bouat, l'actif conseiller général de Martel fera une conférence à la Mairie de Castelnau-Montratier, le 23 avril 1922, à 2 heures de l'après-

M. Bouat parlera de la question relative aux transports des fruits et primeurs de la région. Un délégué de la Compagnie

d'Orléans assistera à cette conférence qui intéressera fort les propriétaires de Castelnau.

Hyménée

Le 8 avril ont été célébrés à Cahors les mariages de Mlle Marie-Hélène Veyssières avec M. J. B. Houel, artiste-peintre; et de Mlle Françoise Veyssières avec M. Pujol-Manaut, licencié ès-lettres.

Mlles Veyssières sont les filles de M. Veyssières, l'excellent inspecteur d'académie du Lot. Nous adressons nos meilleurs

vœux de bonheur aux jeunes époux.

Probité Il a été trouvé sur la route de Larroque à Valroufié, un portemonnaie, contenant une certaine somme. Le réclamer à M. Laporte, à l' « Elégance » 6, place du Marché.

Arrestation

Mardi, un individu a été arrêté par la gendarmerie de Catus. Cet individu en état de vagabondage a été rencontré par les gendarmeries qui après l'avoir interrogé, constatèrent qu'il portait une somme de 700 francs dont il ne put indiquer la provenance.

Il a été écroué à la prison de Cahors.

A qui la timbale?

La succession du regretté M. Labie, au poste de receveur des établissements de bienfaisance de la

ville est ouverte.

A vrai dire, il y a déjà plusieurs semaines que cette succession excitait les convoitises de postulants di-

Qui obtiendra ce poste de tout premier choix? Qui remplacera le si sympathique et honnête M. Labie? Il paraît qu'il n'y a que l'embarras du choix, mais que deux concurrents surtout sont au premier

plan. Il s'agirait de M. Dablanc, secré-taire général de la Mairie et de M Pedelmas, commis à la Trésorerie

générale, conseiller municipal.

M. Pedelmas sacrifierait volontiers son mandat de conseiller municipal pour la bonne gâche qu'est l'emploi de receveur municipal. A qui la timbale?

L. B.

Transfert de prisonniers

Les détenus Combebias et Faure condamnés comme auteurs principaux du vol des bijoux ont été transférés à la prison d'Agen.

On sait que Combebias et Faure ont fait appel du jugement du tribunal correctionnel de Cahors.

CHRONIQUE SPORTIVE

COMPOUND-CLUB CADURCIEN

Enfin !... Pour une fois, les « on dit » vont devenir la réalité. Après bien des pourparlers, des promesses à échéances toujours lointaines, le C. C. C. vient de se mettre d'accord avec l'Aviron Cadurcien, pour conclure un match, qui opposera les deux premières équipes de l'un, aux deux équipes correspondantes de l'autre. Cette rencontre, toute amicale promet d'être très agréable, et tous les sportifs cadurciens se réjouiront, à l'annonce d'une partie d'un si grand intérêt, surtout pour notre chère société. Comment l'humble quinze du C. C. C. se comportera-t-il, en face de l'équipe. si justement renommée par ses victoires, de l'A. C. (2). C'est ce que le 30 avril, en foule, nous verrons au Stade Lucien Desprats et d'avance nous sommes assurés de n'être pas désillusionné.

Société des Etudes du Lot

Séances du 6 Mars 1922

Présidence de M. PAUMÈS, président M. Paumès expose les projets du Bureau concernant la célébration du cinquantenaire de la Société. Ces divers projets de concours, pour lesquels M. Orliac vient apporter l'appui du Syndicat d'Initiative, sont renvoyés pour examen à la prochai-

MM. St-Marty, Daymard, Dr Bergougnoux, Grangié, etc., apportent d'intères-santes suggestions.

M. Rames signale que d'après les récits du temps, ce fut le comte de Crussol, seigneur d'Assier, qui porta Henri IV sur son lit après son assassinat.

M. le Dr Bergougnoux signale que M. Fourastier vient de recevoir le décret, qui classe parmi les monuments historiques, l'anneau épiscopal de Sicard de Montaigu, évêque de Cahors, bijou du 13º siècle de la sacristie de la cathédrale de

M. Paumès signale l'inscription curieuse qui orne cette bague: De las peiras de Saint-Blandan.

M. le Dr Bergougnoux a trouvé dans le Journal des Débats, des extraits de l'éloge de l'éminent chirurgien Lannelongue, par un de nos distingués compatriotes d'adoption, le chirurgien J.-L. Faure, éloge dans lequel il est longuement parlé de la mala-

die et de la mort de Gambetta. M. le Dr Bergougnoux donne lecture d'un acte notarial intéressant du fond de Me Lescale, daté du 28 avril 1633, pour lequel le sieur Dablanc, marchand à Cahors, a vendu aux Ursulines de Cahors, les immeubles et jardins de la paroisse de St-Géry, actuellement occupés par les

Carmélites. M. Grangié signale, dans le numéro de février des Œuvres libres, une longue nouvelle de M. Albert Flament, dont l'action se déroule dans la région du Haut-Quercy, probablement à Prudhomat; on peut y lire des descriptions colorées des rivages de la Dordogne.

M. Grangié signale également le don généreux fait par M. Fenaille, membre de la Société, à l'Etat, des tapisseries prove-nant des ateliers créés par le duc d'Eper-non au château de Cadillac (Gironde).

M. Teyssonières donne lecture d'une chronique du Temps du 21 février, intitulée « sur les bords du Nil », où il est question de Champollion et du centenaire de la découverte des hiéroglyphes, par notre

M. Daymard donne lecture d'une délibération du conseil communal de St-Félix-Valprionde, datée de 1792, contre leur curé qui n'avait pas prêté serment à la Constitution.

Tribunal correctionnel

Le tribunal correctionnel a condamné à 100 francs d'amende avec de mort sous condition. Ce jeune homme avait trouvé un amusement peu banal: il jetait de l'eau dans le four au moment où les propriétaires voulaient faire cuire

leur pain. Et comme ceux-ci manifestaient leur mécontentement légitime, ce plaisantin les menaça de mort.

A nos correspondants

Prière à nos correspondants de ne pas cacheter les enveloppes timbrées à 0,05 centimes dans lesquelles ils nous envoient leur courrier pour le Journal du Lot.

TOURNÉE MARIO

Nous apprenons que prochainement cette tournée donnera dans notre ville, au Palais des Fêtes, une seule représentation de gala avec un programme sortant de l'ordinaire. Nous en reparlerons.

PALAIS DES FÊTES

Samedi 15 et Dimanche 16 avril

Programme hors série

Sports (natation), documentaire. RÉVÉLATION, grand drame interprété par NAZIMOVA.

Un bon cœur, comédie. Passe-moi ta femme, comique.

Castelfranc

Rixe. - Deux entrepreneurs de transports, les nommés Baldès et Fournier, vivent en très mauvaise intelligence.

S'étant rencontrés à la gare de Castelfranc, des injures ils en vinrent aux coups et Fournier, pour mieux appuyer ses raisonnements, administra une volée de coups de manche de fouet sur les épaules de son adversaire.

Baldès, peu convaincu par ces arguments frappants, a déposé une plainte au

La gendarmerie enquête.

Pincé. — On nous informe qu'un propriétaire de la commune de Castelfranc
a été pincé comme possédant un alambic
clandestin. Procès-verbal lui a été dressé
par la régie et cela pourrait lui coûter
cher.

Avis aux distillateurs d'occasion.

Mauroux

Soirée récréative. — Dimanche les enfants de nos écoles communales, sous la direction de leurs maîtres dévoués, M. et Mme Lagard, ont donné une soirée récréative au profit des pupilles de la Na-tion. Les élèves de l'école mixte de Lacapelle-Cabanac, sous la conduite de leur maîtresse, Mme Aunac, ont prêté leur gracieux concours à leurs jeunes camarades de Mauroux.

La salle de l'ancienne maison d'école où avait lieu la réprésentation était archicomble et bon nombre de spectateurs ont été obligés de rester au dehors faute de place. Le programme était des plus variés et consistait en chants, monologues, récitations, phonographes, projections lumineuses, etc. Le tout s'est déroulé à la satisfaction générale et le public n'a pas ménagé ses bravos aux jeunes acteurs ou mignonnes actrices d'occasion. En somme petite fête très bien réussie et la recette, au profit des pupilles, a été des plus fruc-

Nous tenons à adresser tous nos compliments aux maîtres pour leur parfaite raussite et aux élèves qui ont paru sur la

cène, pour le succès qu'ils y ont obtenu. Nous croyons encore être l'interprète de tous les spectateurs en adressant à M. Lagard et à Mmes Lagard et Aunac nos plus chaleureux remerciements pour l'agréable et charmante soirée qu'ils nous ont pro-

Carnet blanc. - Nous apprenons les mariages suivants qui seront célébrés prochainement à Puy-l'Evêque:
Mlle Valentine Chamou et M. Pierre
Dumeaux, huissier à Villeréal (Lot-et-

Mlle Marie Joséphine Delbreil et M. Cou-derc J.-Auguste, docteur en médecine à

Mile Eloïse Delsol, institutrice à Au-briac (Lot-et-Garonne, et M. Pierre-André

Rougeras, de Courbenac, instituteur à Villefranche-du-Périgord (Dordogne) A tous nos meilleurs vœux de bonheur.

Vire

Battue. - Au cours d'une battue dans les bois de Butis, commune de Vire, organisée dimanche par un groupe important de chasseurs, deux renards ont été abattus : l'un par M. Faurie, facteur à Puy-l'Evêque ; l'autre par M. Labruyère,

Malheureusement aucun sanglier n'a éfé rencontré ; c'était le but principal de

Félicitations aux adroits Nemrods.

Caisse d'épargne. — En raison des fêtes de Pâques, la Caisse d'Epargne de Figeae sera fermée dimanche prochain, 16 avril.

. Théâtre des Variétés. — C'est demain samedi, que l'excellente troupe du théâtre des Variétés, dont l'éloge n'est pas à faire, commencera, sous l'habile direction de MM. Ch Ravina et G. Rondy, la série de ses représentations.

Comme début il sera joué le « Bossu ou le Petit Parisien » grand drame de Paul Féval en 9 tableaux.

Ouverture des guichets à 20 heures, rideau à 20 heures 1/2.

Cajarc

La foire. — La foire du 10 avril a été des plus importantes, celle du 21 mars ayant été nulle à cause de la pluie.

De nombreuses affaires ont été traitées.

Le foirail, la halle et le marché étaient bien approvisionnés.

Une femme qui s'est évanouie au mar-ché a été conduite dans un hôtel; son état n'inspire pas d'inquiétudes. Le soir un violent orage s'est abattu sur Cajarc. Heureusement la foire étaît à peu près terminée, mais. beaucoup d'étalages ont été endommagés.

Foirait: Hausse sensible sur les bestiaux: bœufs de travail, d* 3.000 fr. à 3.600 fr.; bouvillons, de 900 à 1.600 fr.; bœufs ordinaires, de 2.000 à 2.800 fr. ; vaches, de 1.200 à 1.800 fr. la paire ; Porcelets, de 60 à 90 fr. selon grosseur et

Marché: Poules, 3 fr. 50 le 1/2 kilg.; Poulets, 3 fr. 50 à 4 fr.; chevreaux, de 1 fr. à 1 fr. 50; œufs, 3 fr. la douzaine. Jardinage en quantité vendu néanmoins un prix élevé, exagéré même peut-on

Obsèques civiles. — Dimanche ont eu lieu les obsèques purement civiles de M. Edmond Roques, plombier, décédé après une longue maladie.

Une foule nombreuse et recueillie suivait le cercueil et la cérémonie a été réel-

lement imposante.

Le deuil était conduit par son frère, notre excellent ami Emile Roques, auquel nous adressons ainsi qu'à la veuve d'Edmond Roques et à toute la famille nos plus sincères condoléances.

La crue du Lot. — La crue du Lot con-tinue avec des alternatives de baisse et de hausse occasionnées par les pluies et la

fonte des neiges qui en est la conséquence. Tout fait présumer que nous n'aurons pas cette année de forte crue, la fonte des neiges se faisant petit à petit puisque la rivière coule à pleins bords continuellement quand elle n'est pas légèrement débordée.

Latronquière

Foire. — Quoique favorisée par un temps relativement beau, notre foire du 10 courant n'a pas été très importante. Les transactions ont été tout de même assez nombreuses sur les divers marchés. Voici les principaux cours prati-

ques:

Bœufs d'attelage, de 4.000 à 5.000 fr.;
vaches de trait, de 3 000 à 3.500 fr.; génisses, de 1.500 à 2.000 fr.; bouvillons, de 1.400 à 1.800 fr., le tout la paire.

Cochons gras, de 180 à 210 fr. les 50 kilos; porcelets, de 70 à 80 fr. la pièce.

Veaux pour la boucherie, de 3,30 à 4 fr. 50 le kilo selon qualité

le kilo, selon quelité. Œufs, 2 fr. 50 la douzaine; beurre, 4 fr.

Foire. - Par suite du mauvais temps persistant et de sa coïncidence avec quelues foires des environs, notre foire du lundi des Rameaux, n'a pas eu son impor-tance habituelle, néanmoins les divers marchés étaient bien approvisionnés. Voici les cours pratiqués.

Bœufs de travail, 2.600 à 3.500 fr bouvillons, 1.500 à 2.200 fr ; vaches de travail 1.700 à 2.200 fr. le tout la paire; les veaux pour la boucherie, 4 à 5 fr. le kilo,

Les porcs gras, 170 à 200 fr les 50 kilos, les porcelets, 70 à 120 fr; les brebis, 80 à 130 fr la pièce

Froment, 44 fr.; le seigle, 52 fr.; sarrasin, 35 fr.; avoine, 25 fr.; pommes de terre, 24 fr.; haricots, 56 fr.; maïs, 54 fr., le tout

Les poules et poulets, 3 fr.; lapins domestiques, 1,60; beurre, 6 fr.; chevreaux, 1,75; fromage d'Auvergne, 3 à 4 fr. le tout le demi-kilo, les œufs, 2,50 à 2,75; petits fromages du pays, 3 fr. la douzine

Prochaine foire le samedi 22 avril cou-

Gourdon

Tribunal correctionnel. - Un conducteur de l'autobus qui passe à Montfaucon est poursuivi pour blessures par imprudence pour avoir occasionné des blessures à M. Cassagnes, du Vigan, qui reve-nait de la foire de Labastide et fut heurté à Montfaucon. L'affaire est mise en délibéré

Le temps. - Après une période de giboulées presque ininterrompues depuis le 21 mars dernier nous avons bénéficié aujourd'hui mercredi d'une journée printanière bien ensoleillée.

Est-ce enfin le printemps?

Gramat

Syndicat bétail. — Le bureau du syndicat bétail de la commune est constitué ainsi pour l'année 1922 : Président, M. Louis Mazet, maire de Gramat; vice-présidents, MM. Ortal Antonin, négociant à Gramat, et Henri Vitrac, propriétaire éleveur à Cavagnac, conseiller municipal de Gramat; trésorier, M. Louis Vitrac fils, Cavagnac; secrétaire, M. Gustave Queyrel, secrétaire de la mairie de Gramat. Concours de pouliches. - Le lundi

1er mai, à 8 heures, aura lieu dans notre localité, le concours annuel de pouliches de 2 à 3 ans de demi-sang. Il sera aussi accordé des primes aux pouliches d'un an-Pour les pouliches de 3 ans, il sera dis-tribué : une prime de 950 francs; une prime de 850 francs; deux de 800 francs; trois de 200 francs; deux de 150 francs et dix de 100 francs. Pour les pouliches de deux ans: deux primes de 150 francs; trois de 100 francs; trois de 90 francs; quatre de 65 francs, et neuf de 50 francs. Pour les pouliches d'un an : une prime de 100 francs; une de 80 francs; une de 60 francs; cinq de 50 francs; douze de 40 francs. Il sera, en outre, donné des primes de conservation aux éleveurs pour les pouliches de trois ans.

Les propriétaires sont invités à faire inscrire, en cours de route, à la station d'étalons de Gramat, les animaux qu'ils veulent présenter au concours.

Pour tous autres renseignements, les intéressés doivent consulter les affiches placardées dans les communes aux lieux accoutumés.

Labastide-Murat

Foire. - Voici les cours pratiqués: Halle aux grains. - Blé, de 44 à 45 fr. aïs, de 48 à 50 fr.; avoine, de 28 à 30 fr. ommes deterre, gros apport, de 28 à 30 fr. uzerne, de 46 à 48 fr. les 80 litres.

Foirail aux bœufs. — Transactions lentes et cours sensiblement les mêmes. Bœufs de travail, de 2.000 à 3.200 fr.; bouvillons de demi-force châtrés, de 1.400 à 1.800 fr. le tout la paire; veaux pour la boucherie, de 4.50 à 4.75 le kilo.

Foirail aux moutons. - Brebis de troueau, de 80 à 95 fr.; antenaises, de 40 à 48 fr. la pièce; agneaux pour la bouche-

rie, de 3.50 à 4 fr. le kilo.

Foirail aux porcs. — Il faut de 80 à 100 fr. pour avoir un cochonnet de deux mois à deux mois et demi d'âge.

Poules, 3 fr.; poulets, 3 fr. 25 le demi-

Vers les quatre heures, une pluie battante s'étant mise à tomber, le public est rentré en foule dans les débits, qui ont dû

réaliser de bonnes recettes. Nous signalons le sans-gêne de quel-ques forains qui, avec leur déballage, vont jusqu'à entraver la circulation et cacher les magasins locaux. Un peu de tolérance est bonne, mais pas trop n'en

Souillac

Accident. - Lundi, jour de foire, vers leux heures de l'après-midi, l'automobile de M. C. L., traversant la route nationale, renversa un vieillard atteint de surdité et presque aveugle. Il reçut des contusions sans gravité.

BIBLIOGRAPHIE

LA NATURE

La mode est aux centenaires. On fêtera cet été celui de Breguet, horloger du roi, puis de l'empereur, puis du roi encore, dont le nom est toujours connu et dont les montres sont restees célèbres par leur précision, leur complication et leur ingéniosité. On apprendra dans ce numéro de

La Nature ce qu'il fit et on y verra la reproduction de ses plus belles pièces.

Les pompes à vide permettent de réaliser rapidement un vide de l'ordre du millième de millimètre de mercure. Depuis celle de Gaede qui date de quelques annees on ne cesse de les persectionner et le der nier modèle fort ingénieux, obtient ce vide en moins d'une heure.

Le lieutenant de vaisseau Hulin, chargé par le Gouvernement français d'étudier une nouvelle voie de communication avec la Sibérie occidentale, a parcouru ce pays, a étudié ses richesses, dont les principales sont les fourrures et les produits de la pèche et en a rapporté d'intéressantes photographies qui illustrent les constatations qu'il a faites.

L'industrie du forçage des légumes et des fruits procure de nombreuses primeurs, mais il lui faut de la chaleur et le combustiblecoûtecher. L'idée est venue d'employer l'eau des sources thermales à chauffer les serres et châssis. Le professeur Nanot, directeur de l'Ecole nationale d'Agriculture, indique ce qui a déjà été réalisé ainsi.

Ce numéro de La Nature finit par une étude de M. Dauzat, directeur à l'École des Hautes Etudes, sur une nouvelle branche de la science du langage, la géographie linguistique, constituée depuis peu d'années; les épreuves qu'il en donne sont autant de preuves de son réel intérêt. Les cartes de répartition de certains mots en France illustrent les grands mouvement de civilisation qui ont parcouru notre pays.

Le Supplément contient des informations techniques, des indications pour la construction d'appareils domestiques, une étu-de sur la fertilisation des terres, la

description d'un nouveau tour de prestidi-gitation, des recettes pratiques, des renseignements demandés par les lecteurs

de La Nature et utiles à tous, etc. LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

La Revue de la Semaine illustrée Directeurs: Fernand Laudet, de l'Institut et Jacques Boulenger.

Sommaire du 31 mars 1922

Conférences de la Société des Conférences: Marcel Prévost, de l'Académie française, Couvée nouvelle (1).

Camille Jullian, de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, les Origines de la Erapace (1). la France (I). - André Thérive, le voyage de M. Renan (roman) (VI). - Julien Luchaire, Transylvanie.

LA VIE DE LA SEMAINE

Autour d'un mémoire de M. Lloyd George, par Pierre de Quirielle. — Pour les bibliophiles, par A. de Bersaucourt. — Les Revues, par Etienne Charles. — Einstein et la relativité, par le Dr J. Laumonier. - L'accroissement de la population en Allemagne, par Germanicus. — Revue des faits de la Semaine.

Rédaction et administration: 4, rue Chauveau-Lagarde, Paris, 8'.

A GÊNES Conférence financière

De Gênes: La Sous-Commission financière s'est réunie hier. Elle a étudié la question monétaire, principalement la question de la convocation d'une réunion de représentants de toutes les banques d'émission.

A cette réunion, on tenterait d'adjoin-dre un représentant de la Banque Fédérale des États-Unis.

M. Hermès, ministre allemand de l'éco-nomie, a ëvoqué le problème des répara-M. Rakowski, le délégué de la Russie, a fait un exposé des efforts tentés par les Soviets pour équilibrer leurs finances.

Nouvelles commissions De Gênes: Ce matin, deux nouvelles

Commissions, celles du Change et du Crédit, vont être créées. Une condition de réussite?

De Gênes : Certains « observateurs » de la Conférence déclarent que si Lloyd George peut amener Tchitcherine à jouer une partie de golf l'avenir de la Conférence est assuré.

(Nous faisons toutes réserves quant à la teneur de cette informa-tion qui émane sans doute d'obser-vateurs humoristes!!!)

D'Helsingfors: Des informations reues de Reval disent qu'un certain nom-

Nouvelles arrestations à Pétrograd

bre de bourgeois étrangers, récemment arrivés en Russie, ont été arrêtés à Pe-Acquittement de Fatty

De San-Francisco: Fatty a été acquitté par le jury après une courte délibéra-Les transports allemands

De Berlin : Les tarifs de transports des marchandises seront élevés de 20 0/0 à partir du 20 mai.

Etats-Unis et S. D. N.

De Washington: Le sénateur Borah considère l'entrée des Etats-Unis dans la Société des Nations comme prochaine. Les jeux Olympiques Le Comité des Jeux Olympiques a accepté la proposition du Racing-Club de

France de construire à Colombes un

stade pour les Jeux Olympiques.

A VENDRE

EN BLOC OU SÉPARÉMENT 1º Un beau cheval de 10 à 13 ans.

2º Un camion léger à l'état de neuf. 3º Un charriot à 6 places. 4º Une charrette à l'état de neuf.

MOBILIER A VENDRE

Chez M. DENEUX, épicier à Concorès

S'adresser à M. JUSTY

Rue Brives, CAHORS

- Si vous avez des étouffements, ne buvez plus de café, mais du Kneipp, et ça passera. 17r.25 le paquet de 250 gr., dans les bonnes épiceries, ou contre mandat de 1 fr. 25. Usine KNEIPP, Juvisy (Seine-et-Oise).

ON DEMANDE A l'Ecole Normale d'instituteurs Un Jardinier

Une femme aide-cuisinière

Bon ouvrier tailleur est demandé à l'atelier de couture 4, rue du Lycée, CAHORS Aux appointements ou aux pièces

TRAVAIL ASSURÉ Se présenter le Dimanche

AVIS

M. AVENAL, débit de Tabacs, rue Nationale, nº 15, prévient son aimable et nombreuse clientèle, qu'à dater de ce jour, le lait sera vendu à volonté, garanti pur et à 1 fr. le litre.

ETUDE

M. L. NUVILLE Docteur en Droit

Avoué a Figeac (Lot)

EXTRAIT

Demande en séparation de Biens

En vertu d'une ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal Civil de Figeac et suivant exploit de Maître VAYSSETTES, huissier à Figeac, en date du douze avril cou-

rant mois, enregistré,
Madame Marie-Thérèse-Joséphine-Antoinette BRU, sans profession,
épouse de Monsieur Théodose-Etienne MARTY, ancien banquier, avec lequel elle est domiciliée à Figeac, a formé contre son dit mari et Messieurs FAUGÈRE, avocat à Figeac, et SAVIGNAC, expert-comptable à Villefranche (Aveyron), pris en qualité de syndic provisoire de la faillite du dit Monsieur MARTY, nommés à cette fonction par jugements du Tribunal Civil de Figeac rendus en audience de commerce les trenteun mars et huit avril mil neuf cent vingt-deux, une de ration de biens et Maître NUVILLE. avoué à Figeac, a été constitué pour la dite dame sur cette demande.

Pour extrait certifié véritable. Figeac, le treize avril mil neuf cent vingt-deux.

Imprimerie Courslant (gersonnel intéreusé)

L. NUVILLE, avoué.

Du 9 au 16 Avril GRANDE SEMAINE

BLACK

Le litre, verre compris

9 au 16 Avril GRANDE SEMAINE BLACK

LE MEILLEUR RHUM

Feuilleton du « Journal du Lot » 3 |

ÉTRANGE FORTUNE

CUNISSET-CARNOT

« On sentait bien qu'il avait raison; aussi les manifestants se tinrent tranquilles, et beaucoup rentrèrent chez eux. Mais la nouvelle s'était répandue dans les campagnes avec une inconcevable rapidité, et de tous les côtés on voyait arriver des paysans qui n'avaient pas même pris le temps de remplacer leurs vêtements de travail. Ils avaient des figures décomposées, croyant à tout jamais perdre leurs pauvres économies, fruits de tant de peines et de

femmes qui les accompagnaient san glotaient dans leur mouchoir! " Je t'assure que c'était un triste spectacle et, quelque sûre que je fusse de l'innocence de ton ami, permises, et si je me sentais forte contre les défaillances, je compre-nais celles des autres. Le juge de

tant de privations, tandis que leurs

retourner crier chez lui, un calme presque absolu régnait dans la commune quand le procureur est arrivé.

« Tu connais M. Marchet, tu sais de quelle autorité il jouit à juste titre dans notre arrondissement. Il se fit conduire directement chez Hennibelle. La foule se découvrit respectueusement sur son passage. Le juge de paix l'attendait à la porte ; ils entrèrent ensemble. Les conversations cessèrent, et, durant les deux heures qu'ils furent tous deux enfermés dans l'étude, on ne parlait plus qu'à voix basse, comme dans une église, par crainte de les déranger.

« Enfin, ils reparurent. Le procu-reur s'avança sur le perron pour parler aux gens. Il ne dit que peu de mots, mais qui contenaient tout ce qu'il fallait : « Je viens de vérifier les comptes de Me Hennibelle; il ne manque pas un centime, et les écritures sont tenues avec une parfaite régularité. Si quelque déposant veut se faire rembourser, le clerc Cortot payera ceux qui se présenteront : la caisse est en état de faire face à toutes les demandes. » Il se tut un moment pour permettre de se montrer à ceux qui demanderaient leur argent; mais personne ne bougea. j'étais moi-même bien émue. Que Alors il reprit : « Vous avez confianveux-tu! toutes les suppositions sont | ce, c'est bien, vous avez raison, car je suis sûr que Me Hennibelle est un honnête homme, Son absence ne peut donc être volontaire; nous depaix était admirable, il avait réponse | vons l'attribuer à un accident ou à | à tout, et s'il ne parvenait pas à ras- un crime. Aussi, je vous invite à sesurer les gens, au moins leur impo-, conder les efforts de la justice et à ruines du château de Montoyer. Cela, on a vu que le lieutenant Vardoux

vais entreprendre pour retrouver le | malheureux disparu. Que les hommes de bonne volonté se joignent à moi; nous allons recommencer ensemble les investigations qu'on a eu le fort d'abandonner trop fôt hier, et j'espère que nous aurons un bon résultat! » Ces paroles furent accueillies avec une satisfaction unanime; tous les habitants valides, des femmes, des enfants même voulurent être de l'expédition. Mais le procureur fut obligé de refuser des concours inutiles; il prit seulement soixante hommes, les divisa en patrouilles de trois, traça à chacune son itinéraire sur les indications topographiques du juge de paix, et partit lui-même avec celle qui avait la besogne la plus difficile, c'est-àdire l'exploration des roches de Baume. Nous en sommes là, on doit se retrouver à la nuit tombante, au rapport, sur la grande place...

17 octobre. « Je reprends la plume.

« L'expédition dirigée par le procureur n'a pas amené plus de résultats que celle des gens du pays tentée la veille. On n'a rencontré aucun indice. Pourtant un enfant de bûcheron qui était couché lors des premières recherches, et qui, par consequent, n'avait pas été interrogé, a dit qu'il avait entendu une détonation sourde qui paraissait venir de l'intérieur de la montagne, comme un coup de mine souterrain, vers les

mais il n'en fallait pas plus pour mettre les imaginations aux champs. Tout de suite des gens se sont trouvés pour raconter la légende des grot tes qui vont, par-dessous la monta-gne, de la vallée de Bellenot a celle de Baume, et pour dire que Hennibelle, toujours aventureux et toujours intrépide, se sera fourré là-dedans sans pouvoir en sortir, ce que voyant, il aurait tiré des coups de fusil pour appeler à son secours. Le procureur, qui est décidément un bien brave homme, et zélé, et courageux, n'a rien voulu négliger; il s'est emparé de cette hypothèse comme si elle eût été indiscutable. Il a formé encore deux expéditions de huit hommes chacune. L'une devait explorer les trois grottes de Baume, et l'autre, qu'il a conduite en personne, a fouillé méthodiquement les deux cavernes de Bellenot. On y a mis le temps, et non seulement on n'a trouvé aucune trace de ton ami, mais on n'a découvert aucune espèce de passage, de fente ou même de fissure qui puisse faire croire à la possibilité d'aller d'une vallée dans l'autre à travers la montagne. C'est donc fini de cette fameuse légende.

« Mais si le malheureux Hennibelle est à tout jamais perdu, au moins il laissera une mémoire honorée. Toutes ses affaires sont parfaitement en ordre, et il n'a fait tort d'un centime à personne. Il paraît même qu'à la vérification des livres

accusant le notaire de lui avoir em- | profession. De tout temps, ils avaient porté 20.000 francs, n'en avait en simplement pour une méchante facture d'une quarantaine de francs.

« Voilà, mon bon frère, où en sont les choses, et comme les gens sont rassurés sur leurs intérêts, l'émotion s'est peu à peu calmée; on a épuisé toutes les suppositions possibles sans en trouver une qui fût la bonne ou qui fût même vraisemblable, on n'en fait plus. Tu connais l'apathie de nos paysans, ils sont retournés à leurs sillons, et cet événement aussi mystérieux que dramatique n'excitera pas longtemps leur intérêt...

Le reste de la lettre insignifiant.

La famille Hennibelle était l'une des plus anciennes de Sermezy, peutêtre même la plus ancienne, car aux registres de la paroisse on trouvait ses membres inscrits depuis plusieurs siècles déjà. Chose curieuse, tous les Hennibelle connus, tous ceux mentionnés sur ces registres avaient, sans exception, été charpentiers, jusqu'au père du notaire in-

clusivement. C'était un homme intelligent et sortant beaucoup du commun que ce père Hennibelle. Charpentier, fils, petit-fils et arrière-petit-fils de charpentiers, il descendait d'une longue et ininterrompue lignée de charpentiers. Tous les Hennibelle, d'ailleurs,

été renommés pour leur hardiesse réalité chez lui que 2.000; et puis et leur habileté. Tout seuls avec l'a ce mauvais Renaud criait si fort de de leurs garçons, ils montaient les hautes et compliquées charpen tes des hébergeages, les toitures alguës des châteaux du canton, et les clochers. C'étaient eux qui, dans des temps perdus au lointain du passe, avaient dressé la grande flèche sur la vieille église de Sermezy. Ils étaient fiers de leur ancienneté dans le pays et de leur antique renommée sans tache. Ils constituaient comme l'aristocratie des ouvriers, et de fait, ils étaient supérieurs à la moyenne des gens de leur sorte. D'abord, de puis longtemps, sans avoir atteint positivement à la fortune, ils vivaient dans une bonne aisance, en sorte qu'ils ne portaient plus les stigmates de la lutte quotidienne avec la misère. L'instruction était de tradition dans leur famille; tous avaient quelque culture intellectuelle. Les pères apprenaient eux-mêmes à dessiner a leurs enfants, ils savaient dresser et varier les plans de leurs charpentes Leurs goûts artistiques étaient developpes, ils montraient avec orgueil dans leur maison les « chefs-d'œuvre » exécutés par eux et par leurs ancêtres », et, accrochés aux murs les modèles de tour, de clochetons, de charpentes compliquées comme des filets. Leur mobilier sortait de leurs mains, et c'étaient des merveilles de bahuts, de dressoirs, de credences, fouillés en plein bois par les (A suivre)



REMERCIEMENTS Madame Veuve ROCHE, née LABIE Mademoiselle Céline ROCHE, en relis Sœur Jean-Baptiste des Dames de somption, et tous les autres parer remercient bien sincèrement toutes personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de Monsieur Charles LABIE

Receveur des Etablissements debienfaisance de Cahors

Sourire de politesse ou sourire de joie?

C'est ce que vous guettez anxieusement sur le visage ami quand vous offrez un cadeau de Pâques

Un merci joyeux vous accueillera si vous avez choisi votre présent chez Mandelli

car lui seul expose des collections assez nombreuses pour qu'y figure à point nommé le beau bijou, le joli bibelot que votre affection désigne à votre choix

le présent rêvé" Venez donc visiter L'EXPOSITION DE CADEAUX du 1 au 15 avril MANDELLI

DES CADEAUX QUI RESTENT

Le co-gérant : M. DAROLLE.